



Doc. 14225
26 janvier 2017

La compatibilité avec les droits de l'homme de l'arbitrage investisseur-Etat dans les accords internationaux de protection des investissements

Amendement¹ n° 12

déposé par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Dans le projet de résolution, paragraphe 9.1, remplacer le mot "suivre" avec les mots suivants:

«veiller à ce que les procédures judiciaires en matière d'investissement continuent de suivre».

1. 2017 - Première partie de session

